

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION

Séance du 7 septembre 2015

Etaient présents : M. le Doyen VALLAR, Y. STRICKLER, C. MAMONTOFF, X. LATOUR, E. MOUIAL, C. ROUX, I. PARACHKEVOVA, O. VERNIER, M. TELLER, S. BLOT-MACCAGNAN, P. CRESTIA, L. COCHIN, C. COURTIN, A. GAZANO, C. TERRAZZONI, P. LUPPI, C. JOUATEL, D. SCHEIT, M. OUAKNINE, A. POUJADE, C. MUGNIER, K. BOUHADDANE, A. BOUILLEZ

Avait donné procuration : M. DALLOZ et A. BERDAH à L. COCHIN, B. CHARLES-NEVEU et M. ROUX au Doyen VALLAR

Etaient absents : C. HENRI, A. GUESMI, S. VANUXEM, S. COURTIN, M. GINOUX, B. ASSO, J.-M. MATAS, M. EME, G. MONETTI, C. BINDER, I. AMADOU TIDJANI, A. GIUGLARIS, S. BEN KHALYL

Etaient présents à titre consultatif : A. ESCOFFIER, BIO Droit, C. FOURNIER, responsable du service du personnel, J.-M. JANDEAUX, service commun de la documentation, M. LA ROCCA, chargée communication, J.-B. NICOLAS, directeur d'Unicepro, P. RITTER, directeur administratif

Le Doyen ouvre la séance à 14h00.

1/ Campagne de postes des enseignants-chercheurs et personnels IATSS 2016 (pour transmission à l'université)

Le Doyen présente les demandes de postes au Conseil.

Campagne de postes enseignants-chercheurs 2016

N° de POSTE	Motif de la vacance	Laboratoire	Article de recrutement	Profil du poste	Président CDS proposé	Remarques
CPRH Section 01						
01PR0508	Retraite Roger BERNARDINI 2015	CERDP	46/1 ou à défaut 46/3	Droit privé et science criminelle	Yves STRICKLER	poste non pourvu pour 2015/2016 - 46/3 refusé
CREATION		GREDEG	46/3 ou à défaut 46/1	Droit privé et science criminelle	Fabrice SIIRIAINEN	
CPRH Section 02						
02PR0041	Retraite Gérard QUIOT 2013	GREDEG	Agrégation	Droit public, droit public économique, droit public des affaires		Recrutement 2015/2016 non pourvu
02MCF0881	Retraite Pierre-Paul DANNA 2016	GREDEG	Concours	Droit de l'urbanisme, droit de l'environnement - droit public économique	Catherine MAMONTOFF	
CPRH Section 04						

04PR1397	Mutation Eric SAVARESE 2014	ERMES	46/3	Sociologie politique : élections et vie politique locale ; religion et politique ; méthodes des sciences sociales.	Christophe ROUX	poste non pourvu pour 2015/2016 - 46/3 refusé
04MCF1081	Réussite agrégation Nicolas BUE 2015	ERMES	Concours fil de l'eau session décalée d'un mois	Sociologie politique ; sociologie du pouvoir local / sociologie des relations internationales	Christine PINA	

Pour information

CPRH Section 02 Postes IDPD						
02PR0605	Retraite Alain PIQUEMAL 2014	GEREDIC	46/3	Droit international public	Jean-Christophe MARTIN	Recrutement 2015/2016 non pourvu
02PR1140	Mutation Louis BALMOND 2015	GEREDIC	46/1	Droit international public, droit européen	Josiane AUVRET FINCK	

Le Conseil approuve à l'unanimité la demande de postes Enseignants-chercheurs présentée et approuve le caractère « très prioritaire » de toutes ces demandes

Campagne de postes IATSS 2016

Priorité 3 : TRES PRIORITAIRE - Priorité 2 : PRIORITAIRE - Priorité 1 : PAS PRIORITAIRE

Composante	Service/labο	Poste	BAP si ITRF	Type recrutement	Nature	Profil	Priorité	Observation
UFR DSP	Ecole doctorale/scolarité	ATRF P 2C/ADJAENES P 2C	J	CI	M	Administration 50% Scolarité – 50% ED	3	Fonction pérenne occupée par un ANT
UFR DSP	Scolarité	ATRF P 2C/ADJAENES P 2C	J	CI	M	Service des bourses	3	Départ à la retraite de Mme Hourcade au 01/11/2014 Poste mutualisé avec SJA
UFR DSP	Recherche	ATRF P 2C/ADJAENES P 2C	J	CI	M	CERDACFF	3	Laboratoire créé en mars 2012 sans support administratif
UFR DSP	Service logistique	ATRF P 2C	G	CI	M	Service intérieur	3	Poste non pourvu au mouvement 2015
UFR DSP	Administration générale	ASI	J	CI	C	Responsable Formation Continue et développement	3	Développement des contrats de professionnalisation

UFR DSP	Fédération Recherche UFR DSP	ASI	J	CI	C	Gestion administrative Recherche	3	Mutualisation administration Recherche
---------	---------------------------------	-----	---	----	---	--	---	---

Eva MOUIAL, directrice du département droit privé, présente le courrier adressé à la Présidente de l'Université, pour soutenir les deux demandes de postes ASI : « Responsable formation continue et développement » et « Gestion administrative recherche » (en annexe).

Le Conseil approuve à l'unanimité la demande de postes IATSS présentée et approuve le caractère « très prioritaire » de toutes ces demandes

Ph. RITTER fait remarquer la nouvelle organisation liée au changement de statut de l'Institut du droit de la paix et du développement (IDPD) : la gestion financière et une large part de la scolarité sont rattachés à l'UFR Droit et Science Politique, sans contrepartie de personnels administratifs, et avec la suppression de 3 postes I.D.P.D.

2/ Proposition de la grille d'évaluation des enseignements (pour information)

Le Doyen informe le Conseil que la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) mène un travail sur l'évaluation des enseignements, dans la perspective de la prochaine accréditation.

X. LATOUR présente le projet de la grille d'évaluation des enseignements.

A la suggestion de C. MUGNIER d'ajouter une rubrique « Remarque libre », X. LATOUR indique que la question s'est posée dans les départements mais a été écartée, en raison de l'utilisation inadéquate de cette rubrique qui a été remarquée par les autres universités utilisant déjà ce type de grille.

La question se pose du mode de diffusion de la grille d'évaluation.

A. BOUILLEZ propose la mise en ligne de la grille.

X. LATOUR suggère de privilégier, plutôt qu'une procédure dématérialisée qui laisse une trace sur le serveur informatique, la souplesse et le volontariat de réponse ou non des étudiants, dans le respect de l'anonymat. Il propose que la grille soit adressée aux étudiants via leur messagerie « unice » avec un retour dans les casiers des enseignants.

Le Doyen demande au Conseil de voter sur la proposition de la grille d'évaluation des enseignements, telle que présentée dans le document joint.

Cf. annexe : Grille type d'évaluation des enseignements

**Vote : 1 contre Le Conseil approuve à la majorité la proposition de la grille
26 pour d'évaluation des enseignements présentée.**

3/ Information sur les nouveaux arrivants (pour information)

Le Doyen présente les enseignants qui intègrent la Faculté à la rentrée : M. Mathias LATINA, professeur de droit privé, Mme Pauline TURK, professeur de droit public, Mme Soline LAPLANCHE SERVIGNE, maître de conférences en science politique.

Les nouveaux personnels administratifs sont : Mme Isabelle ARFEUIL (Ecole doctorale / Scolarité), Mme Valérie CONTESSO (Bureau Master 2), Mme Aurélie DELORT (Chef de Scolarité, affectation en novembre), M. Anthony DOMINGUES (service intérieur), Mme Jessica JOLIT (I.D.P.D), M. Frédéric OROPALLO (Bureau examens), Mme Marine PELTIER et M. Hakim SOUAIDIA (Bureau licence), Mme Nathalie SEASSAU (Service des bourses).

4/ Questions diverses

4.1. Projet de la double licence Philosophie-Droit

X. LATOUR rappelle au Conseil le projet en cours de la double licence Philosophie-Droit. Ce projet, porté par l'UFR Lettre Art et Sciences Humaines et l'UFR Droit et Science Politique, se base sur un cursus complet de licence sur la philosophie et le droit qui permettra aux étudiants d'avoir deux diplômes de licence simultanément.

4.2 Les prochains événements de la Faculté

Pré-rentrée réservée à la première année de licence, le 11 septembre

Le Doyen annonce le programme de la pré-rentrée le 11 septembre prochain à partir de 10h00 en Amphithéâtre 200. Le matin sera consacré à la présentation des enseignements et à l'environnement et le travail en droit. L'après-midi aura lieu la présentation des services administratifs, l'intervention de Mme Souyri, chargée de mission Egalité de l'Université et des associations étudiantes. Des représentants de la direction départementale de la sécurité publique diront quelques mots sur la sécurité sur le Campus.

Une réunion spécifique destinée aux étudiants et consacrée au règlement des examens, va être prévue.

Le Doyen rappelle que les étudiants ont le droit de demander la consultation de leur copie. Les enseignants doivent leur permettre cette consultation.

I. PARACHKEVOVA se dit bien entendu favorable à la consultation des copies, dans le cadre et le créneau fixé avec la scolarité, mais pas au-delà.

E. MOUIAL indique qu'il faudrait revoir la procédure de consultation des copies car il y a eu des problèmes lors de la communication faite aux étudiants.

Rentrée solennelle de la Faculté le 4 novembre

Le Doyen annonce la date de la deuxième édition de la rentrée solennelle de la Faculté qui aura lieu le 4 novembre à 16h00 en Amphithéâtre 200, sous la présidence d'honneur de M. Jacques Toubon, Défenseur des Droits. La rentrée solennelle sera l'occasion de présenter les nouveaux enseignants et de récompenser les lauréats, toutes années confondues de la licence au master 2, de l'année universitaire 2014-2015 et se terminera par la conférence prononcée par M. Toubon. Organisée avec la participation active du Bureau des Etudiants (BDE), cette cérémonie promet d'être un moment fort de la Faculté.

Projet de concours interne de la Faculté

Le Doyen rappelle le projet de rétablir le concours interne de la Faculté, évoqué lors de la séance du Conseil du 7/07/2015. Il s'agit d'un concours du ou de la meilleur(e) étudiant(e) dans les disciplines du droit privé, droit public, de l'histoire du droit et de la science politique, et s'adresse aux étudiants de licence et master. L'élaboration du projet de règlement du concours va faire l'objet d'une concertation entre les départements de la Faculté.

4.3 Renouvellement de l'accord-cadre Mundiapolis

I.PARACHKEVOVA informe le Conseil de l'examen de la convention avec Mundiapolis. Il s'agit de renouveler un accord cadre pour une durée de 3 ans, concernant la délocalisation du Master 2 Juriste d'affaires. La formation est dispensée à part égale par les enseignants français et par les enseignants marocains.

« Conseil en formation restreinte »

Demande de renouvellement d'éméritat du Professeur Didier LINOTTE

Le Conseil restreint aux enseignants chercheurs Collège A approuve à l'unanimité la demande d'éméritat du Professeur Didier LINOTTE.

La séance est levée à 15h45.

 **Le Doyen
Christian VALLAR**